



COMPTE-RENDU DE REUNION CDEBS Formateurs en visioconférence

Objet **Compte-rendu de la réunion CDEBS avec les formateurs le 30/10/2020**

Emargement des cadres :

	Organisme	Participants	Niveau d'encadrement / Fonction	
1	PLONGEURS MASQUES	Maude COSSUREL	PB2 Présidente de la commission biologie et environnement subaquatique CODEP 57 /GP / JF1 PSP	Présente
2	NAUTILUS	Thibaut GLASSER	FB1 Vice-président de la commission biologie et environnement subaquatique CR EST /N3i	Présent
3	C.S.A.G. METZ	Christian BASTIEN	FB1/MF1	Présent
4	C.S.A.G. METZ	Jean Philippe NICOLAY	FB1/N3	Présent
5	NAUTILUS	Catherine CHAUBARD	En formation FB1/GP	Présente

Ordre du jour :

1. BILAN FORMATION DE 2018 A 2020	1
2. CALENDRIER FORMATION 2021	2
1.1. Les participants :	2
1.2. Déroulement de la formation PB1 :	2
1.3. Recensement et inscriptions	3
1.4. Coût de la formation	3
3. ORGANISATION DES STAGIAIRES	4
4. POINTS DIVERS	4

1. Bilan formation de 2018 à 2020

Nombres de validés/nombres d'inscrits :

- 2018 :
 - validation de 9 PB1 : Loutz, Cavalière, Michel, Rollin, Spick, Muller P, Steiner M, Benci, Grosjean
 - manque pratique pour : Imbs, Villatte, Weiland
 - manque de temps pour : Breuer, Kieffer, Edeline, Steiner Mme
- 2019 :
 - validation de 12 PB1: Basselin, Burlet, Delesse, Feuilly, Février, Gaugin M et Mme, Leroy, Metzger M et Mme, Nieporowski, Neury
 - le brevet de Neury doit encore être enregistré sur le site régional
 - vérification auprès de Véronique la validation des brevets et envoi des cartes PB1
 - soucis de santé : Mascolo, Muller, Winkel --> à relancer l'année suivante



COMPTE-RENDU DE REUNION CDEBS Formateurs en visioconférence

Objet **Compte-rendu de la réunion CDEBS avec les formateurs le 30/10/2020**

- soucis de licence : Picat
 - manque la pratique pour : Durin, Picat, Trompette,
 - manque l'évaluation théorique pour : Durin, Grodet, Trompette
 - validation de 1 PB1 en novembre 2019 (pratique) et janvier 2020 (théorie): Prénat
- 2020 : pas de formation réalisée car confinement (12 inscriptions par mail)

Comment aider ceux qui n'ont pas fini la formation ?

- Pas de cours théoriques de rattrapage cette année
- Leur proposer de recommencer la formation complète

Validation des cartes 2019

Faite par Véronique Schnoering, présidente commission bio régionale

Points d'attention pour les futures formations :

- Il faudra vérifier que la licence soit à jour lors de l'inscription.
- Il faudra vérifier que le membre ait son PA12 le jour de l'inscription.
- Pour les plongées, chacun doit apporter son équipement de plongée complet (location si besoin)
- Poursuivre l'envoi des cours par mail (dans la semaine qui suit la formation).
- Poursuite de l'emploi du temps avec google calendar
<https://calendar.google.com/calendar/ical/49lk3eolagfthnhr6rm56diitk%40group.calendar.google.com/private-86d6514bc8401422121416ece10d2da1/basic.ics> (Cette adresse permet d'accéder à cet agenda à partir d'autres applications sans le rendre public.)

2. Calendrier formation 2021

L'organisateur sera Jean Philippe Nicolay pour la session PB1 de l'année 2021.

Les formateurs seront Jean Philippe Nicolay, Christian Bastien, Catherine Chaubard en formation FB1 sous la tutelle de Thibaut Glasser en formation FB2. Eventuellement d'autres stagiaires FB1 en tutorat avec un FB2 pourront présenter des cours.

1.1. Les participants :

Un maximum de 16 stagiaires à jour de leur adhésion à la F.F.E.S.S.M. seront admis en formation.

1.2. Déroulement de la formation PB1 :

Conformément au manuel de formation, la formation PB1 comprendra une formation théorique d'une durée de 16 heures, validée par un examen théorique, ainsi que 4 plongées validées par un FB1.



COMPTE-RENDU DE REUNION CDEBS Formateurs en visioconférence

Objet **Compte-rendu de la réunion CDEBS avec les formateurs le 30/10/2020**

- **La théorie** se déroulera:
 - A la maison des sports de Metz,
 - ✓ le MARDI 9 mars 2021 de 20h00 à 22H30,
 - ✓ le MARDI 16 mars 2021 de 20h00 à 22H30,
 - ✓ le SAMEDI 20 mars 2021 de 9h00 à 12h00 et 14h à 16h30,
 - au Musée Aquarium de Nancy (MAN),
 - ✓ Le SAMEDI 27 mars 2021 de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30,
 - ainsi que lors du stage pratique prévu du 28 au 30 mai 2021 (voir ci-dessous).
- **La partie pratique aura lieu à Port-Grève en Zélande (Pays-Bas)** lors d'un séjour prévu du 28 au 30 mai 2021.
- **L'examen théorique** aura lieu durant le stage pratique.

1.3. Recensement et inscriptions

Un appel à candidatures sera effectué la première quinzaine de janvier 2021 par un mailing aux des présidents de clubs, une annonce sur le compte Facebook du Codep 57 ainsi que sur le site internet du CODEP 57.

(Envoi de ce PV aux inscrits 2020 pour prévisualisation)

Missions de Maude Cossurel :

- Faire un recensement préalable : pour récupérer les mails
- Lors des inscriptions : demander les informations nécessaires à la validation des brevets (numéro de licence, nom, prénom, date de naissance, email, nom et numéro du club), demander les réponses pour fin janvier
- 1^{er} séance :
 - scanner QRcode la carte-licence : pour vérifier sur le site fédéral que la licence et les diplômes sont à jour
 - récupérer chèques, confirmation du virement

1.4. Coût de la formation

- Cout total de la formation PB1 : théorie+pratique= 160€

Les frais couvrent la location des salles de cours de Metz, de Nancy, l'entrée à l'aquarium de Nancy, la carte de niveau, les frais de logement sur Zeelande.

Le coût ne couvre pas : les frais de déplacements, de bouche, de gonflage.



COMPTE-RENDU DE REUNION CDEBS Formateurs en visioconférence

Objet **Compte-rendu de la réunion CDEBS avec les formateurs le 30/10/2020**

- Un versement d'un montant de 130€ pour chaque accompagnateur en Zélande (en fonction des places disponibles).

3. Organisation des stagiaires

- Formation proposée pour 16 stagiaires maximum avec licence et PA12 à jour le jour de l'inscription.
- Priorité aux recensés de 2020. Il serait souhaitable de laisser quelques places aux plongeurs luxembourgeois, 2 clubs de plongée étant affiliés au CODEP 57.
- Plongées : chaque participant doit venir avec son équipement de plongée complet (pas de prêt au sein du codep57)

4. Points divers

CDEBS= commission départementale de l'environnement et biologie subaquatique.

CREBS= commission régionale de l'environnement et biologie subaquatique.

6 PB2 entrent en formation FB1

Matériel à emprunter au CODEP:

- Lors du week-end en Zélande, la CDEBS empruntera la sécurité du CODEP. Maude s'occupera de la réserver auprès du nouveau président de la commission technique.
- Lors des cours théoriques, le CDEBS empruntera le rétroprojecteur et la cafetière du CODEP. Jean-Philippe s'occupera de les réserver.

Protocole COVID :

- Disposer gel hydro alcoolique à l'entrée, porter un masque
- La possibilité de télé-enseignement est envisagée via un logiciel à sélectionner
- Si limitation du nombre de participants par salle : location d'une salle pour un nombre restreint de participants couplée à une retransmission via visio-conférence pour les autres
- Report de la pratique

En visioconférence, le 30 octobre 2020

La présidente
Maude Cossurel